

## **EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 26 février 2024

---

**OBJET : Compte administratif et compte de gestion du budget assainissement et affectation des résultats**

L'An deux mille vingt quatre

Le vingt-six février,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes « Piège-Lauragais-Malepère »,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Au foyer de la commune de Lasserre de Prouille,

Sous la présidence de M. André VIOLA

Date de Convocation du Conseil Communautaire : 20 février 2024

Secrétaire de séance : Christian OURLIAC

**Présents** : Loïc ALBERT, Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, Thierry CADENAT, André CATHALA, Pierre CAZAL, Jacques DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Jean-Marc ESTREM, Magali FRECHENGUES, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Claude IZARD, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Anne-Marie MAZIERES, Christian OURLIAC, Paul PAINCO, Pascale RASTOUIL, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

**Absents et excusés** : Bernard BREIL, Régis BRUTY, Régis CALMON, Serge CAZENAVE, Sarah DANJOU, Florence FOURRIER, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Jean-François IMBERT, Bernard JUILLA, Catherine LASSALLE, Jean-Claude MARTY, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Aurélien PASSEMAR, Benjamin PEYRAS, Michel PUJOL, Roselyne RIOS, Françoise RODE, Florence SCIAU, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER.

**Ayant donné pouvoir** : Bruno BERTRAND à Jacques DANJOU, Muriel DENUC GUICHET à Pascale RASTOUIL, Claudie FAUCON MEJEAN à André CATHALA, Florian GRIMMONPRE à Jérôme DARFEUILLE, Maryse LALA-LAFFONT à Serge SERRANO, Hélène MARTY à Marie-Hélène BOYER.

---

L'exposé du compte administratif du budget annexe assainissement 2023 réalisé, les évolutions des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement et d'investissement exposées et argumentées, il est proposé au conseil communautaire :

- De constater les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatif au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes pour le budget annexe assainissement,
- D'approuver le Compte Gestion établi pour l'exercice 2023 par le Trésorier principal, du budget annexe assainissement,
- D'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2023 du budget annexe assainissement et les résultats suivants, présentés ci-dessous,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

La balance générale du compte administratif 2023 du budget annexe assainissement fait apparaître les chiffres suivants :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
<b>Réalisation de l'exercice</b>	Section de fonctionnement	695 923,32	973 720,84	277 797,52
	Section d'investissement	1 160 956,11	635 638,95	-525 317,16
<b>Report de l'exercice N-1</b>	Section de fonctionnement		397 427,72	397 427,72
	Section d'investissement		183 262,50	183 262,50
<b>Total réalisations et reports</b>	Section de fonctionnement	695 923,32	1 371 148,56	675 225,24
	Section d'investissement	1 160 956,11	818 901,45	-342 054,66
<b>Restes à réaliser reporter en N+1</b>	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	700 864,09	1 081 043,70	380 179,61
<b>Résultat Cumulé</b>	Section de fonctionnement	695 923,32	1 371 148,56	675 225,24
	Section d'investissement	1 861 820,20	1 899 945,15	38 124,95

Considérant le besoin de financement après prise en compte des restes à réaliser de la section d'investissement positif soit + 38 124,95 €, il est proposé de reporter l'excédent de fonctionnement soit 675 225,24 €, au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté », et de reporter le déficit d'investissement avant restes à réaliser, soit – 342 054,66 € au compte 001 « Déficit d'investissement reporté ».

**Après que le Président ait quitté la salle afin que l'assemblée puisse délibérer, ce dernier ne prenant pas part au vote,**

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

à l'unanimité, après en avoir délibéré  
pour : 39, contre : 0, abstention : 0

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes pour le budget annexe assainissement,

Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le *01/03/2024*

ID : 011-200035707-20240226-D202402\_03-BF

- **APPROUVE** le Compte Gestion établi pour l'exercice 2023 par le Trésorier annexe assainissement,
- **APPROUVE** le Compte Administratif de l'exercice 2023 du budget annexe assainissement arrêté aux résultats suivants présentés ci-dessus,
- **AFFECTE** les résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget annexe assainissement 2023, tel que présentés ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.



André VIOLA

Le secrétaire de séance

Christian OURLIAC

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le *01/03/2024* et la publication sur le site internet de la communauté de communes le *04/03/2024*



André VIOLA

